

Réunion du conseil Municipal du 29 novembre 2013 à 20 h

Présents : M. PECHO Jean, VALOIS Eric, D'HEYGERE Pascal, METAIS Joël, LIEURE Patrice, REYNAERT Joël, Melle CONTY Rosemonde,

Absents : M. MARION Thierry, VOLKOFF Jean Michel, excusés
M. SAPELKINE Olivier, pouvoir donné à M. PECHO Jean

1- Indemnité au comptable du trésor

accordée, montant 259.97 €

2- Primes fin d'année employés communaux

pas de changement depuis 2010 : M. FAFET Philippe : 670.22 €

Mme FONTENY Colette : 292.09 €

Gratification exceptionnelle à M. CABRERIZO Vincent : 400€

3- Convention avec la DDT

Convention confiant l'instruction des actes d'occupation des sols, et les autorisations d'urbanisme aux services de l'Etat, convention valable jusqu'en juin 2015.

4- Mise à disposition du SEZEO des équipements relatifs aux réseaux publics de distribution d'électricité concédés à la SICAE.

5- Récompense villages fleuris

Chèque de 260 € reçu

6 - Convention fourrière

Nouvelle convention pour 3 ans

1.07 € par habitant pour l'année 2014

7 - Achat nouvelles illuminations de Noël

Plusieurs sujets pour environ 2000€ avec 40% de remise

8 - Travaux 2014

- Travaux de la rue de la libération, dépôt des dossiers au plus tard le 04/12/2013

- Terrain non construit dans la partie concernée par ces travaux : branchements pris en compte par la commune et refacturés aux futurs constructeurs ou acquéreurs.

- Plancher de l'église à refaire à l'identique, voir devis bois

- travaux zone humide : versement de la subvention 17 091 € et dérogation pour commencer les travaux selon planning établi.

- terrain de jeux : finir le tracé de l'emplacement des jeux

9 - Maison « Tahon »

Nouvelle estimation des domaines demandée

Différentes ventes de maisons dans la commune...

10 - Evènements 2014

- Recensement de la population du 16 janvier au 15 février 2013, Agent Recenseur et coordinateur communal, Mme FONTENY Colette

- Cérémonie des vœux : 11 janvier 18 h 30

- Elections municipales 23 et 30 mars

- Elections européennes 25 mai

11- Modification des prévisions budgétaires :

Le montant des charges du syndicat scolaire n'a pas été suffisamment estimé, il faut donc modifier les prévisions budgétaires comme suit : article 6558 : + 5000 € et article 61522 : - 5000€

12- Fin d'activité de la secrétaire de mairie :

Mme Fonteny Colette annonce officiellement qu'elle cessera ses fonctions à la mairie le 30 avril 2014, pour faire valoir ses droits à la retraite.